

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de DECOUVRIR et de CARACTERISER les principaux enduits intervenant dans un logement durable ;
- de REALISER et de POSER différents enduits intervenant dans un logement durable ;
- d'ACQUERIR un outil de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine des enduits applicables à un logement durable ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique ;

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES :

En bases de l'éco-construction :

L'étudiant sera capable :

- de DECODER les informations figurant sur le cahier des charges en vue de permettre la réalisation en tout ou en partie du projet de construction en bois ;
- d'ETABLIR une méthode de travail afférente au projet de construction en bois ;
- de REALISER en tout ou en partie le projet de construction en bois contenant au moins ;
 - des assemblages en bois,
 - du remplissage de parois en bois avec un isolant,
 - la pose d'isolants thermiques et acoustiques ;
 - le plafonnage de murs à l'argile ou à la chaux ;
- d'UTILISER les outils et des machines appropriés pour conduire correctement les travaux demandés dans le projet de construction en bois ;
- d'EFFECTUER les opérations liées au projet de construction en bois selon les consignes fournies durant la formation ;
- de CONSTITUER un dossier technique reprenant toutes les informations techniques liées au projet de construction en bois.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité « Bases de l'éco-construction » dispensée dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation n'est à prévoir pour le cours de « Eco-construction : les enduits ». Pour le cours de « Pratique professionnelle : pose des enduits en éco-construction » il est recommandé de travailler avec quatre étudiants par poste de travail.

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

4. PROGRAMME DES COURS

4.1. ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

En recourant à du matériel audio-visuel (cassette, montage TV, montage PowerPoint, etc) en consultant Internet ou une bibliothèque le cas échéant, en utilisant le vocabulaire approprié, en développant des compétences de communication et d'esprit critique,

l'étudiant sera capable :

- de SITUER l'utilisation des enduits dans leur cadre historique ;
- de MAITRISER des connaissances de base sur les matériaux en terre, en argile ainsi que sur leurs applications ;
- d'EXPLIQUER la préparation des mélanges à base de terre, d'argile et leurs techniques d'application ;
- de PROPOSER différentes solutions pour obtenir des surfaces colorées à base d'enduits de terre et d'argile ;
- de CITER et de CARACTERISER les différents outils permettant la réalisation des enduits à base de terre, d'argile et de chaux ;
- d'ENUMERER les caractéristiques, les propriétés et les qualités des différents types de chaux ;
- d'EXPLIQUER la technique permettant la fabrication de la chaux ;
- d'ENUMERER les ingrédients d'un enduit à base de chaux et de CITER les différentes sortes d'enduits à base de chaux ;
- d'EXPLIQUER la composition d'un béton de chaux ;
- de PRECISER les différentes formes de finition avec des enduits à base de chaux (brute, andalouse, rustique,...) ;
- de DIFFERENCIER les différentes formes de taloché (en bois, plastique, sans alvéoles, grattée,...) ;

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

4.2. PRATIQUE PROFESSIONNELLE : POSE DES ENDUITS EN ECO-CONSTRUCTION

En disposant du matériel et de l'outillage nécessaire, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de l'environnement, en utilisant le vocabulaire approprié et en développant des compétences de communication et d'esprit critique :

L'étudiant sera capable :

- d'ETABLIR une méthode de travail adaptée permettant la réalisation et la pose d'un enduit à base de chaux et de sable, d'argile ou de terre ;
- de CHOISIR les outils appropriés pour réaliser la pose d'un enduit à base de chaux et de sable, d'argile ou de terre ;
- d'UTILISER judicieusement les principaux outils permettant la réalisation et la pose d'un enduit à base de chaux et de sable, d'argile ou de terre ;
- de PREPARER des enduits à base de chaux et de sable pour réaliser un gobetis, un dégrossi et une finition ;
- de POSER des échafaudages, des tréteaux, des cadres pour travailler en hauteur ;
- de PREPARER et d'APPROVISIONNER le poste de travail en matériaux écologiques ;
- de POSER des gobetis, des dégrossis (éventuellement avec du chanvre) et des finitions avec des enduits à base de chaux et de sable ;
- de REALISER des finitions brutes, andalouses et rustiques avec des enduits à base de chaux et de sable ;
- d'EFFECTUER un taloché selon des finitions déterminées (grattée, rejointoiement, pierre vue,...) ;
- d'EXECUTER des finitions fines pour façade et au sol en recourant à la technique des badigeons ou lait de chaux ou en sablon ;
- d'EFFECTUER des maçonneries de sol et des chapes avec des bétons de chaux ;
- de RANGER son poste de travail en évacuant les déchets selon les recommandations du développement durable.

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, en disposant du matériel et de l'outillage nécessaire, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de l'environnement, en utilisant le vocabulaire approprié, en développant des compétences de communication et d'esprit critique, l'étudiant sera capable :

- de CHOISIR et de JUSTIFIER le type d'enduit approprié pour recouvrir au moins deux murs de matériaux différents ;
- de CHOISIR les outils appropriés pour REALISER et POSER les enduits choisis pour le recouvrement des deux murs donnés ;
- de REALISER et de POSER les enduits choisis selon des consignes proposées par le Conseil des études ;
- de CONSTITUER un dossier reprenant des informations techniques liées au travail exécuté.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- la pertinence des justifications pour choisir les enduits appropriés aux deux murs proposés,
- le soin et la qualité du travail effectués,
- la pertinence du choix des outils utilisés,
- le respect des consignes données par le Conseil des études pour recouvrir les deux murs donnés ;
- l'exhaustivité des informations techniques contenues dans le dossier technique.

ECO-CONSTRUCTION : LES ENDUITS

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le domaine des enduits utilisés en éco-construction.